

ROQUEFORT

Janvier 1996

ville
médiévale



LE NOUVEAU FEUILLET

DIALOGUE.

L'optimiste : Bonne Année ! Que 1996 exauce vos souhaits les plus chers !

Le pessimiste : Chaque année le même refrain !

L'optimiste : Cela commence bien, voilà un nouveau journal d'informations locales.

Le pessimiste : Ils n'en feront pas d'autres; ça retombera comme un soufflet.

L'optimiste : Rendez vous tous les trimestres !

Le pessimiste : Il n'y a rien de bien intéressant.

L'optimiste : Eh bien tout de même, j'y vois les lignes de la politique communale des prochaines années.

Le pessimiste : C'est peu encourageant.

L'optimiste : Si c'était trop beau, il n'y aurait rien à faire. Quel ennui !

Le pessimiste : Ce n'est pas précis.

L'optimiste : Mais l'ami ! Le peintre bâtit d'abord sa toile et finit ensuite.

Le pessimiste : Pour ce qu'il en restera ! Regarde bien ! Très au dessus de nous ! François Mitterrand.

On l'a combattu, admiré, calomnié de son vivant; encensé à tort ou à raison après sa mort

et on l'enterre une nouvelle fois sous le prétexte d'avoir gardé secrète sa maladie.

Ces mêmes qui trouvaient son intelligence admirable jusqu'au seuil de la mort, lui retirent le droit de gouverner parce qu'il était malade.

Ce qui se passe en haut, ce passe aussi en bas !

L'optimiste : Non, Non, et Non !

Chacun est libre et la plus grande des libertés est celle que nous avons dans le plus grand des combats.

C'est la mesure des Grands Hommes de ne pas montrer ce combat et d'assumer avec succès et détermination les plus hautes charges.

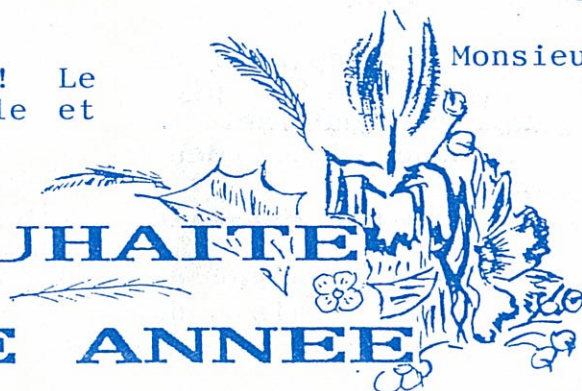
Je vois là le plus beau des encouragements et la plus belle des leçons.

Merci

Monsieur le Président

P. C.

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNEE



OU EN EST ROQUEFORT

=====

Durant l'été 1995 une analyse financière de ROQUEFORT a été demandée et faite par la trésorerie communale. Sans vouloir alimenter la polémique, il est toujours nécessaire d'établir en début de mandat un "état des lieux" par nature objectif car effectué par le représentant de l'administration centrale.

Plusieurs points sont passés en revue permettant d'une part la comparaison avec les communes de même importance du département, d'autre part de tracer les grandes lignes des budgets futurs.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

=====

Dans une commune il faut distinguer le Produit, c'est à dire les recettes, Des Charges ou Dépenses.

A ROQUEFORT, le produit est inférieur à la moyenne départementale et ne représente que 84,8 % du produit moyen des villes de la même strate.

Cette baisse des recettes incombe surtout à une dotation globale de fonctionnement (DGF: voir lexique) peu élevée au regard de la moyenne départementale. Les deux autres ressources principales sont les produits de l'exploitation et les produits fiscaux; ces derniers représentant 54,3 % des recettes totales.

Les charges ou dépenses sont moins élevées par rapport au département mais sans arriver malheureusement à compenser la baisse des recettes.

Parmi ces dépenses, les charges de personnels sont de 8% plus élevées que la moyenne landaise.

Ce constat amène donc deux questions fondamentales :

- pourquoi la DGF est-elle aussi basse ?

- Quels sont les causes de l'alourdissement des frais de personnels ?

LA FISCALITE COMMUNALE

=====

La DGF étant malheureusement trop basse, les produits de la fiscalité locale représentent plus de la moitié des ressources communales (54%).

Cette fiscalité comprend les quatres taxes :

habitation, professionnelle fonciers bâtis et fonciers non bâtis.

Cette dernière est presque nulle, la commune comptant peu de terres et forêts.

Quant aux trois autres, si les taxes d'habitation et foncières bâties sont légèrement plus hautes qu'ailleurs, le taux plus faible de la taxe professionnelle vient les compenser et permet d'obtenir un coefficient de mobilisation du potentiel fiscal égal à celui du département : 0,82 (voir lexique).

LES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

=====

Un bon baromètre de la possibilité d'investir est la marge d'auto-financement courant qui doit évidemment être positive (MAC voir lexique).

Depuis 2 ans celle-ci se détériore pour atteindre moins 183 francs par habitant en 1994 ; dans le même temps la moyenne départementale s'établit à plus 214 francs par habitant.

Cette chute correspond aux poids des réalisations récentes et impose sans nul doute possible une pause dans les investissements d'importance.

Il est en effet nécessaire d'éviter une trop grosse charge financière à la commune en alourdissant à l'excès l'endettement.

EN UN MOT : NE PAS LIGOTER L'AVENIR

L'ENDETTEMENT COMMUNAL

=====

Plus qu'un long discours, il faut savoir que ROQUEFORT remboursera jusqu'en 2001 plus d'un million de francs par an.

La dette ne baissera de façon significative qu'en 2003 (891 000 F./an) et ne sera apurée qu'en 2018.

Rapportée par habitant chacun d'entre nous doit en tout 5 145 Francs pour 4 375 Francs en moyenne départementale.

L'annuité de la dette, son poids, représente 24,05 % du produit de fonctionnement; beaucoup trop par rapport au ratio "idéal" de 20 % qui est notamment la moyenne départementale, mais toutefois atténuée par les recettes provenant des loyers. Sans celle-ci le poids serait de 26,3 %.

La conséquence saute aux yeux. Sachant que la dette pesera jusqu'en 2002 et qu'il faut reconstituer la marge d'autofinancement le recours à l'emprunt durant les 3 ou 4 prochaines années est impossible. La pression fiscale étant forte, la recherche de sources d'économie, en diminuant dans la mesure du possible les charges de fonctionnement, et la recherche de récupérations maximales de ressources de fonctionnement devraient permettre à la collectivité de retrouver une situation plus saine.

LA TRESORERIE COMMUNALE

=====

Le fonds de roulement de ROQUEFORT représente 719 Francs par habitant contre 1053 francs par habitant en moyenne départementale.

On en apprécie l'importance par la durée théorique en jours d'activité communale normale que ce fond autorise, soit pour honorer les dépenses totales soit pour honorer seulement les charges de fonctionnement et la dette.

Ces durées sont inférieures aux moyennes landaises et s'établissent respectivement à 59 jours et 78 jours.

LES IMPREVUS ET LES SURPRISES

=====

Dans un budget tout doit être prévu mais ne l'est malheureusement pas

Certaines dépenses apparaissent qui auraient pu être évitées:

Ainsi, une taxe de défrichement, ainsi le renouvellement du parc automobile de la commune qui vieillit mal etc.

Parmi les bonnes surprises, il faut noter l'accroissement des revenus domaniaux du à la création de logements qui sont actuellement tous occupés et qui atténuent la dette.

CONCLUSION

=====

Malgré ce tableau financier de ROQUEFORT rapidement brossé, il ne faudrait pas céder au pessimisme.

Comme dans tout ménage, il faut maintenant digérer durant environ 3 ans les investissements récemment effectués.

A nous de mettre à profit ce délai pour réfléchir aux économies possibles et surtout peaufiner les projets futurs importants pour la commune.

ROQUEFORT malgré ce bilan est riche de ses infrastructures, de ses Associations et de tous les enthousiasmes qui la font vivre.

Il est peut-être temps de penser à la façon de partager ces atouts avec les communes voisines, afin que ROQUEFORT et son CANTON deviennent une entité respectable et respectée.

Le Maire

Dr P. CHANUT

ASSAINISSEMENT

=====

Roquefort compte 1834 habitants dont 1200 sont raccordables à l'assainissement collectif.

Deux industries agro-alimentaires, Aquafrance et Picanton, sont raccordées au réseau communal et ont participé à la réalisation de la station d'épuration. Ces deux industries représentent 70 % de la pollution produite à Roquefort. Il est donc nécessaire de soigner la collecte de ces effluents jusqu'à la station d'épuration.

L'assainissement des eaux usées s'effectue par 7400 m de réseau unitaire à caractère pluvial, c'est-à-dire non étanche.

En 1991, l'objectif était de canaliser les eaux de toutes natures vers deux rivières, la Douze et l'Estampon. Seule une partie est dirigée vers la station d'épuration en franchissant l'Estampon.

Sur Roquefort, l'évacuation des eaux usées nécessiterait des diamètres de 200 mm, alors que les besoins pour les eaux de pluies imposeraient des diamètres de 300 à 500 mm.

COMMENT AMELIORER LA COLLECTE DES EAUX USEES ?

1° En conservant le principe du réseau unitaire à prédominance pluviale en centre ville.

Ces travaux réservent sans doute bien des surprises en centre bourg et leur efficacité paraît aléatoire compte tenu de l'inconnue qui subsiste sur l'état réel du réseau existant.

2° En dédoublant progressivement le réseau unitaire par un réseau séparatif neuf d'eaux usées directement relié à la station d'épuration.

Cette conception correspond aux nouvelles directives de l'agence de l'eau qui impose des réseaux neufs étanches.

REALISATION ET COUT

Phase 1 : liaison d'Aquafrance à la station d'épuration et raccordement de tous les branchements "eaux usées" à cette canalisation.

Coût : 860 000 F (H T)

Phase 2 : création du réseau séparatif "eaux usées" en centre ville qui se raccordera sur le réseau précédent.

Coût : 1 900 000 F (H T)

Phase 3 : création des réseaux séparatifs quartier sud des Arènes et route de Bordeaux.

Coût : 2 675 000 F (H T)

Autres phases

amélioration des réseaux unitaires non dédoublés et extension aux quartiers restants. En particulier Mougnon.

CONCLUSION

=====

C'est au total environ 5000 ml de canalisations qu'il faudrait mettre en séparatif (sur 7400 m existants) pour que ROQUEFORT dispose de deux réseaux efficaces de collecte des eaux usées et des eaux pluviales.

Le coût de ce programme peut être estimé à environ 5 500 000 FHT

Dans l'immédiat, En 1996, il sera réalisé le raccordement du chemin de la rouquère, du chemin de causselong ainsi que le doublement du chemin de tambour.

D. Cazeaux

3° adjoint

L' ENVIRONNEMENT

A

ROQUEFORT

=====

Il peut paraître étonnant, sinon saugrenu de traiter dans le 1er numéro du FEUILLET, les problèmes de l'environnement à ROQUEFORT. La tentation est grande de soupçonner le rédacteur d'avoir cédé à un phénomène de mode. En effet, tout acteur de la vie publique même à l'échelon le plus modeste intègre désormais des considérations écologiques dans son discours, celles-ci pouvant paraître d'autant plus "déplacées" pour une cité éloignée des sites industriels et urbains.

Cependant, la prise en mains des affaires de la cité par vos nouveaux élus révèle une situation qui mérite une vigilance certaine. En effet, si aucune solution immédiate et définitive ne peut être proposée, un état des lieux peut être dressé pour préciser quels seront les dossiers prioritaires.

Il suffit de constater cette plaie béante que constitue à l'entrée de notre ville, le site des **anciennes papeteries**. D'un riche passé industriel il ne reste que bâtiments en ruines et friches nauséabondes. Tous conscients que Roquefort ne mérite pas cette cicatrice, nous osons rêver à la réhabilitation de ce site. Cet objectif ne repose pas uniquement sur des considérations esthétiques mais sur des préoccupations vitales, liées à la pollution du sol et au risque de la contamination de la nappe phréatique. Ce dossier fait l'objet d'un suivi très sérieux entre la municipalité, le conseil général, la préfecture et les anciens industriels.

Un autre problème crucial ressort de la **décharge du SIVOM**, il est clair que les riverains subissent des inconvénients majeurs liés à sa situation au coeur d'une zone habitée. Ce problème est en voie de règlement définitif puisque les ordures ménagères seront orientées vers le centre de SAINT-PERDON, les autres déchets seront traités de façon rationnelle dans une déchetterie. En conséquence, le

civisme de chacun sera sollicité afin d'éviter tout dépôt clandestin.

Certains problèmes sont quasiment résolus, il s'agit notamment du traitement des eaux usées. Nous ne pouvons que nous féliciter du fonctionnement de la **station d'épuration**. Cependant, il reste à trouver une solution pour l'évacuation des boues issues du traitement. L'étude d'un stockage temporaire est en cours.

Sur un tout autre plan, tous les Roquefortois ont à l'esprit le projet de l'**autoroute BORDEAUX-PAU**. Est-ce une chance ou un inconvénient majeur pour Roquefort? Le débat est ouvert...

Le site de **SIOUGOS** et son influence locale est certainement le dossier le plus sensible. Gaz de France envisage de stocker des quantités très importantes de gaz dans le sous-sol des Landes près de MEILHAN. Il n'est pas exclu que ce stockage ait des incidences sur la nappe phréatique et notamment sur le niveau de celle-ci. Problème d'autant plus complexe que le sous-sol de ROQUEFORT est pollué par son passé industriel. C'est un enjeu vital car il s'agit des ressources en eau potable de la ville.

Il est clair que nous ne sommes pas épargnés par les problèmes relatifs à l'environnement.

Sauvegarder la qualité de la vie sans obérer l'avenir, c'est l'enjeu qui nous est imposé. Pour ce faire, outre une volonté ambitieuse des élus, il faut une participation très active des Roquefortois. Dans le domaine de l'environnement, le préalable de cette citoyenneté active c'est l'information. En effet, il s'agit de problèmes faisant appel à des connaissances techniques.

Pour répondre à cet objectif, ce billet n'avait qu'une ambition, celle d'ouvrir l'information aux habitants de ROQUEFORT pour que ceux-ci deviennent des **acteurs de leur cadre de vie**. Nous vous fixons un rendez-vous, celui des réunions d'information sur ces sujets.

*Me Arnaud LUCY
Conseiller Municipal*

LA NAVETTE

=====

La municipalité a lancé cet automne une petite enquête sur l'opportunité d'un système de transport en commun dite "navette" susceptible d'être élargi au canton.

Cette navette, mini-bus type Renault Master aménagé de 17 places, permettrait aux personnes qui le souhaitent de se déplacer sur le canton et sur MONT DE MARSAN vers les administrations, hôpitaux, centres sportifs, etc.

Elle s'adresserait aussi bien aux personnes privées de moyens de locomotion, tous âges confondus, qu'à celles qui préféreraient ce mode de transport.

Un questionnaire a donc été envoyé aux plus de 65 ans qui paraissent les plus demandeurs. Cela semble très limitatif, mais 333 exemplaires sont partis touchant 457 personnes sur 543 recensées. Nous n'excluons évidemment pas les autres.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

=====

Sur 333 envois, seules 147 réponses sont revenues soit 44 % et 85 personnes semblent intéressées IMMEDIATEMENT par ce mode de transport.

Parmi les personnes favorables au projet seules 37 % prendraient régulièrement la navette mais 85 % souhaiteraient la mise en place d'un système de réservation. 65 % aimeraient une organisation de trajet avec heures et dates fixes.

Quant à la desserte de MONT DE MARSAN, la majorité des réponses oscille entre 1, 2 et 3 fois par semaine.

La question du forfait est plus délicate à aborder. Si 58 % sont pour et 42 % contre, 21 % souhaiteraient un paiement au trajet.

En affinant l'analyse, autant de personnes accepteraient de payer au forfait qu'elles prennent la navette régulièrement ou non ; par contre parmi celles qui refusent le forfait, un bon quart serait des utilisateurs réguliers.

LES PROBLEMES SOULEVES

=====

La première interrogation porte sur les utilisateurs.

Qui pourra prendre cette navette ? TOUS dans la limite des places disponibles.

La deuxième interrogation a trait à l'organisation.

Les heures ? Les circuits ? Les dessertes ? Les correspondances ?..

Autant de réponses qu'il faudra trouver dès que le principe sera accepté.

Le point le plus sensible est la notion de forfait et beaucoup s'interrogent sur la nécessité et le montant de celui-ci.

Si la navette voit le jour, elle assurera un service régulier et permanent, imposant une immobilisation continue du véhicule et de son chauffeur. Il est évident qu'un paiement par forfait permet une meilleure prévision budgétaire et donc une meilleure gestion.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de voir assez souvent souhaiter une navette à arrêts fixes, système de réservation, dessertes fréquentes vers le chef lieu dont on se servirait régulièrement et refuser dans le même temps la notion de forfait.

LE BUDGET DE LA NAVETTE

=====

Sur la base d'un Minibus Renault Master Diesel, parcourant 35000 km par an pendant 4 ans avec chauffeur, assurance, contrat d'entretien, il en coûterait 209 192 francs par an.

Pour un forfait mensuel de 200 F il faudrait donc 88 abonnements pour équilibrer le budget. Si le forfait est de 150 F, 117 abonnés suffisent. Pour 100 F par mois c'est 175 abonnés qu'il faut trouver.

Pour mémoire le budget mensuel d'une 205 Junior est de 1509F.(autoplus n° 269).

CONCLUSION

=====

Cette petite enquête ne concerne que ROQUEFORT et une seule partie de sa population. J'ose espérer que les autres tranches d'âges et les municipalités du canton seront également intéressées permettant d'élargir le recrutement des utilisateurs et d'abaisser les coûts.

Ce projet pourra, si vous le voulez, voir le jour dans un cadre syndical (SIVOM) ou intercommunal voire associatif (avis aux bénévoles !)

Le débat est ouvert et je vous invite à en parler à une prochaine réunion publique

Dr Pierre CHANUT.

2010,

L'odyssée des déchets

la loi du 13 juillet 92, relative à l'élimination des déchets et la récupération des matériaux, a fixé pour objectif principal la suppression dès 2002, de la mise en décharge traditionnelle au profit du seul stockage des déchets ultimes. L'exposition "2010 l'odyssée des déchets", initiée par le conseil général et présentée au foyer municipal, se veut une réponse pédagogique aux contraintes qui pèseront sur nous dans un très proche avenir. 450 élèves y ont été sensibilisés.

ROQUEFORT

Roquefort est une jolie petite ville, certe .

Deux rivières la traversent et mêlent leurs eaux limpides sous le regard persistant de la tour Pénecadet.

L'église de XII^e siècle, bâtie sous l'égide d'Aliénor d'Aquitaine, impose avec beaucoup de bienveillance, ses arcs gothiques et ses arcs romans.

Chaque rue affiche, beaucoup trop modestement, de magnifiques demeures dont certaines ont fermé les yeux, faute d'être regardées.

Mais toute coquette, à certains moments de sa vie, réclame un subtil maquillage pour mettre sa beauté en valeur.

Roquefort a besoin d'un léger fond de teint, de vert aux paupières et de rose aux joues. Avec un peu de peinture et quelques fleurs, Roquefort rajeunira.

Sous certaines conditions, l'Europe est prête à aider les communes qui désirent enjoliver leur cadre de vie.

La municipalité a un budget "fleurs" et ne se privera pas de donner le ton : géraniums, bégonias, roses et oeillets d'inde et la belle sera parée.

Nous pouvons tous ensemble donner à Roquefort un éclat mérité.

Jany SADYS.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

Hier, Aujourd'hui... et Demain ?

HISTORIQUE

Un compte rendu écrit à la plume d'oie, daté du 5 JANVIER 1812, nous informe que les membres du Bureau de Bienfaisance Cantonal sont réunis, sous la présidence de Mr LABARCHEDE alors Maire de ROQUEFORT. Celui-ci propose l'acceptation d'un leg de 400 F. destiné aux pauvres de la commune de SAINT-JUSTIN, faisant suite au voeu testamentaire rédigé en 1809 par une personne récemment décédée.

Fin 1954 Mr LAPIOS, préside le bureau de Bienfaisance de ROQUEFORT. La fine écriture au stylo encre du secrétaire de l'époque note que le Maire annonce à ses collègues qu'en vertu du décret du 29/4/53 qui porte réforme des lois d'assistance et du règlement d'administration publique du 11/6/54; le Bureau de Bienfaisance s'appellera désormais Bureau d'Aide Sociale. Cette année là, le budget s'équilibre à 105F.359 centimes. La fréquence des distributions de secours alimentaire qui était au nombre de cinq passe à huit.

Au mois de Mars 1987, Mr LAMOTHE, Maire de ROQUEFORT préside le Bureau d'Action Sociale et indique qu'en vertu des lois du 6 janvier et 9 Aout 1986 le B.A.S. devient le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale).

Le conseil d'Administration est composé de 4 membres élus et 4 membres non élus nommés par le maire, et représentant les Associations Familiales, les personnes âgées, les handicapés du travail, le premier magistrat étant obligatoirement président. C'est le premier compte rendu dactylographié.

DE NOS JOURS

Le 22 Novembre 1995, Mr CHANUT nouveau Maire de ROQUEFORT préside le C.C.A.S. pour la première fois et présente le Bureau recomposé depuis peu. Il comprend aujourd'hui 5 membres élus à la proportionnelle et 5 membres non élus représentant des associations participant à des actions de préventions, d'animations ou de développements sociaux menées dans la commune.

Le bureau élu pour la durée du mandat municipal est le suivant : Mr CHANUT Président, Mr J.P HUGUIES (vice président élu ce jour) J.L MASQUERE, J.P. ISAAC, Ph. COUTURE, Y. DALEAU pour les élus, Mmes TORTORE et ARNAL, Mrs NOGUES, KARAQUILLO et HUBERT pour les Associations.

Le compte rendu est à présent délivré par l'imprimante reliée à un ordinateur.

LES BIENS

Le C.C.A.S de ROQUEFORT possède des biens immobiliers, les bâtiments jouxtant l'église et dont une partie est louée au C.C.F, ainsi que le rez de chaussée de la résidence PèneCadet aujourd'hui louée au SIVOM qui installera outre son secrétariat, un point relais ANPE et des permanences axées sur l'insertion.

Il assume en outre les frais d'entretien et de fonctionnement du bâtiment abritant le club du 3^e age.

LES ACTIONS

A ce jour l'action du CCAS, qui emploie une secrétaire a mi-temps, est triple :

-Aide d'urgence: Sous forme de soins à apporter ou d'une hospitalisation à demander pour des personnes sans couverture sociale. Plus généralement, il s'agit d'aides ponctuelles en argent ou autre selon les besoins.

-Aides ménagères: service créé le 13/4/1972, il occupe 13 personnes dont 3 de SARBAZAN, car il regroupe les 2 communes. Il s'adresse aux personnes retraitées. En 1994, il a été utilisé par 82 familles (dont 1/4 de SARBAZAN) qui paient selon leur revenu. Si un complément est nécessaire, il est assuré par leur caisse de retraite ou par l'aide sociale. Cela à représenté en 1994 14 724 heures de travail.

-Téléalarmes : Service mis en place en 1989, il dépend du Conseil Général. Actuellement 17 postes sont installés à ROQUEFORT et 3 sont en attente. Le service est plutôt destiné aux personnes seules. Le coût intégral des appareils est de 660 F. pour les bénéficiaires, mais modulé comme suit :

non imposables	110.00f/an
impôt de 1à2000f	200.00f/an
impôt de 2001à4000f	400.00f/an

CONSTAT ET PERSPECTIVES

Il est facile de constater que s'il y a une énorme évolution dans les moyens: de la plume d'oie à l'imprimante, de quelques centaines de francs à 1 million environ au budget fonctionnement. Du secours alimentaire au resto du coeur, les besoins eux demeurent importants.

Nous n'aurons donc pas la prétention de découvrir la solution miracle ni malheureusement de mettre fin à tant de disparité. Notre objectif est plus modeste mais déterminé et concret. Un C.C.A.S peut aujourd'hui avoir d'autres ambitions et elles seront à la hauteur de la volonté des femmes et des hommes qui l'animent.

Les actions menées le sont principalement en direction des personnes âgées car au delà du devoir que nous avons envers elles, c'est la population la plus vulnérable. Aussi la réflexion s'engage pour améliorer le maintien à domicile le plus longtemps possible dans des conditions normales. Portage de repas, navette, soutien moral en sont les bases. Mais force est de constater qu'aujourd'hui toutes les tranches d'âges sont touchées et parfois fragilisées. Le manque de formation, de travail, de moyen, de structure, de confiance, de santé, précipite même dans nos petites communes des femmes et des hommes de tous âges dans des situations très difficiles. Il faut que l'on essaie pour ceux qui peuvent travailler, au travers de services nouveaux ou d'action de solidarité, de leur faire découvrir ou redécouvrir le monde du travail.

Le travail qui reste le moyen le plus efficace d'intégration et de retour à la confiance en soi.

ET DEMAIN ?

Certaines actions devront être menées dans un cadre plus grand que la commune, aussi il y aura nécessité de créer un Centre Intercommunal d'action sociale dont les actions spécifiques nous permettront avec des moyens plus importants et le concours d'autres services ou associations d'atteindre plus sûrement notre but.

Il n'y a ici aucun vœux de circonstance ou de projets utopiques.

Le travail pour tous ceux qui voudront nous aider ne manquera pas, car il sera long et demandera de la ténacité. Il faudra en attendre ni gloire ni remerciement, mais simplement la satisfaction de consacrer notre action à l'amélioration, même modeste, de la vie quotidienne des plus démunis d'entre nous.

Jean Paul HUGUIES

1er Adjoint.

LA CULTURE

=====

Afin d'établir une réflexion pour la mise en place d'un véritable développement culturel dans notre ville, une Commission Culturelle a été mise en place et validée par le Conseil Municipal.

Des personnes extérieures au Conseil Municipal et des élus seront chargés de réfléchir sur ce projet afin de redonner à notre cité un élan longtemps délaissé.

Elaborer une politique culturelle, c'est se forger des convictions, tracer des orientations, affirmer des objectifs, se donner des priorités, faire des choix, engager les moyens appropriés, apprécier les résultats et les effets de ce que l'on a entrepris.

L'ACTION CULTURELLE

peut être un outil de développement (tourisme par exemple) et peut permettre d'attirer ou de retenir certaines catégories de population.

Elle peut aussi être un moyen d'accompagner la population dans une période difficile.

Elle doit également contribuer à créer des liens privilégiés qui n'existent pas.

LE DYNAMISME CULTUREL

peut être un critère d'implantation pour une entreprise.

Il peut aider à retenir les jeunes dès lors que les conditions d'emploi le permettront.

LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

est un investissement à long terme au même titre que le développement éducatif ou sportif par exemple. Ses effets sur les individus s'apprécient en terme d'épanouissement, en terme de socialisation, en terme d'intégration.

Le niveau de la dépense culturelle d'une ville est un bon indicateur de la volonté politique des élus à condition de ne pas la considérer isolément.

Le partenariat intercommunal augmente les ressources que l'on peut consacrer à un projet d'autant que les collectivités publiques partenaires (DRAC, Conseil Général, Conseil Régional, Europe) privilégient de plus en plus ces regroupements par des subventions incitatives.

Cela permettrait de développer des actions plus importantes.

L'action culturelle ne doit pas être un luxe réservé aux grandes villes mais il faut investir dans les projets avant d'investir dans la pierre, autrement dit bien réfléchir à ce que l'on veut faire et surtout ce que l'on peut faire en tenant compte de l'avis de la population.

Jean Paul DUSSANS

5°adjoint

LE CHAINON MANQUANT

Le chef de musique a enfin la réponse à sa question sur l'existence voici un siècle de l'harmonie de Roquefort. La preuve en est donnée par le don de Jean Gaetan ROCHE (1901-1990) à la municipalité, "La bannière de l'Harmonie de Roquefort de 1883", qui recevra un jour prochain les honneurs dûs à son rang.

LES ASSOCIATIONS

Vaste programme mais oh ! combien intéressant et important pour les Roquefortoises et les Roquefortois.

En effet, les Associations, c'est l'animation de Roquefort toute l'année et la vitrine de notre cité.

Nous avons la chance de posséder un tissu associatif très dense (plus de 30 Associations) grâce au dévouement de bénévoles et, à ce titre, la municipalité se doit d'accorder une attention toute particulière à ces volontaires. Dans les jours qui viennent, deux nouvelles Associations vont être créées.

Preuve que l'on peut faire encore plus, mais je pense qu'il serait souhaitable, et c'est très important à mes yeux, que les représentants des Associations se rencontrent plusieurs fois dans l'année, pour harmoniser les manifestations et les planifier.

Lors de notre rencontre du 29 Septembre dernier, j'ai cru comprendre que ça devenait une urgence et une nécessité et nous avons convenu de nous revoir en Janvier 1996.

Pourquoi ne pas y associer les communes voisines ?

L'Intercommunalité, cela peut commencer par là.

Certains week-ends sont surchargés, d'autres, c'est le désert dans notre commune.

Ces activités, ces manifestations, ces animations doivent être complémentaires et non concurrentes.

La création de Commissions extra-municipales me semble également nécessaire et souhaitable. Il faut être à l'écoute...

L'action conjuguée des Associations et de la Municipalité doit créer un certain dynamisme. Nous faisons tout pour cela et sans ingérence.

Nous avons déjà entrepris certaines démarches et travaux : nous continuerons.

Il faut que le monde associatif vive et vive bien à Roquefort en bonne intelligence.

En conclusion, je dirai que c'est dans la concertation permanente entre élus et associations, par l'intermédiaire des Commissions municipales et extra-municipales, que peut naître cette capacité à être et à faire ensemble.

Pour terminer, je précise que je suis le lien entre les Associations et la Municipalité. Vous pouvez me rencontrer tous les mercredis de 17 heures à 18 heures à la Mairie.

Jean Paul DUSSANS

5° adjoint

TELETHON

=====

Dans la nuit, à 2 heures du matin, la municipalité roquefortoise a accueilli vingt cinq bénévoles du Téléthon qui reliaient au pas de course Lourdes à Floirac. Grâce à la générosité des commerçants roquefortois, des boissons chaudes, pâtisseries et autres réconforts leur ont été offerts dans le hall de la mairie.

Une collecte organisée samedi matin au marché et une urne placée à la mairie ont permis de recueillir des dons qui ont été reversés à l'A F M.

Dans les sphères municipales, il est fortement question de participer beaucoup plus activement au Téléthon 96 avec toutes les associations.

HOMMAGE

=====

Partout les foules se pressent, partout le silence est immense. Un peuple, malgré sa diversité d'origines, de sensibilités, de philosophies ou d'âges se recueille.

Un président, dont tous s'accordent à dire qu'il aura fortement marqué ce dernier demi-siècle, nous a quitté.

Il sera désormais une référence de plus qui aidera le monde à avancer

Son successeur nous délivre un hommage poignant de sincérité et d'émotion. Il faut des moments comme celui là pour que les hommes grandissent ; pour nous montrer que l'opposition, l'adversité, le combat ne doivent pas entamer le respect de l'autre ; que la démocratie est faite de cela et qu'elle ne survivra qu'à cette condition là.

L'action politique, la culture phénoménale, l'humanisme profond, le tout dans une seule tête, dans un seul coeur.

Toutes ces facultés n'empêcheront personne de dénombrier les imperfections, voir les erreurs commises au cours de cette longue carrière puisque F. MITTERRAND nous a rappelé brutalement ce 8 Janvier vers 8h30, au terme d'un destin presque unique qu'il était ce qu'il a toujours ambitionné d'être : UN HOMME.

Jean Paul HUGUIES

GARDES DES MEDECINS 1996

DR CHANUT (ROQUEFORT)	58	45	51	14
DR GOURGUES (ST JUSTIN)	58	44	80	68
DR POINTUD (ROQUEFORT)	58	45	62	45
DR MATEOS (SARBAZAN)	58	45	59	40
DR GAUBE (SAINT JUSTIN)	58	44	89	44
DR DINGBOE (LABASTIDE)	58	44	81	04
DR MAUREL (ROQUEFORT)	58	45	66	86
DR DUPORT (ROQUEFORT)	58	45	51	14

DIM 7 JANV DR CHANUT	DIM 07 JUIL DR MAUREL
DIM 14 JANV DR GOURGUES	DIM 14 JUIL DR CHANUT
DIM 21 JANV DR DUPORT	DIM 21 JUIL DR GOURGUES
DIM 28 JANV DR POINTUD	DIM 28 JUIL DR DUPORT
DIM 04 FEVR DR MATEOS	DIM 04 AOUT DR POINTUD
DIM 11 FEVR DR GAUBE	DIM 11 AOUT DR MATEOS
DIM 18 FEVR DR DINGBOE	JEU 15 AOUT DR GAUBE
DIM 25 FEVR DR MAUREL	DIM 18 AOUT DR DINGBOE
	DIM 25 AOUT DR MAUREL
DIM 03 MARS DR CHANUT	DIM 01 SEPT DR CHANUT
DIM 10 MARS DR GOURGUES	DIM 08 SEPT DR GOURGUES
DIM 17 MARS DR DUPORT	DIM 15 SEPT DR DUPORT
DIM 24 MARS DR POINTUD	DIM 22 SEPT DR POINTUD
DIM 31 MARS DR MATEOS	DIM 29 SEPT DR MATEOS
DIM 07 AVR DR GAUBE	DIM 06 OCT DR GAUBE
LUN 08 AVR DR DINGBOE	DIM 13 OCT DR DINGBOE
DIM 14 AVR DR MAUREL	DIM 20 OCT DR MAUREL
DIM 21 AVR DR CHANUT	DIM 27 OCT DR CHANUT
DIM 28 AVR DR GOURGUES	
MER 01 MAI DR DUPORT	VEN 01 NOV DR GOURGUES
DIM 05 MAI DR POINTUD	DIM 03 NOV DR DUPORT
MER 08 MAI DR MATEO	DIM 10 NOV DR POINTUD
DIM 12 MAI DR GAUBE	LUN 11 NOV DR MATEOS
JEU 16 MAI DR DINGBOE	DIM 17 NOV DR GAUBE
DIM 19 MAI DR MAUREL	DIM 24 NOV DR DINGBOE
DIM 26 MAI DR CHANUT	
LUN 27 MAI DR GOURGUES	DIM 01 DEC DR MAUREL
	DIM 08 DEC DR CHANUT
DIM 02 JUIN DR DUPORT	DIM 15 DEC DR GOURGUES
DIM 09 JUIN DR POINTUD	DIM 22 DEC DR DUPORT
DIM 16 JUIN DR MATEOS	MER 25 DEC DR POINTUD
DIM 23 JUIN DR GAUBE	DIM 29 DEC DR MATEOS
DIM 30 JUIN DR DINGBOE	
	MER 01 JAN DR GAUBE

Sous Réserve de changements ponctuels.

LEXIQUE

D G F :

La dotation globale de fonctionnement est une aide apportée par l'Etat au budget de fonctionnement des communes et des départements, qui sont libres de son emploi.

M A C :

La Marge d'Autofinancement Courant représente la part disponible des produits de fonctionnement de la commune pour financer les biens et valeurs immobilisées entrant dans la composition de son patrimoine.

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal :

ce coefficient permet de situer globalement la pression fiscale exercée sur les habitants de la commune par rapport à une moyenne nationale, régionale, départementale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE D'ACTION SOCIAL

PRESIDENT :

PIERRE CHANUT

VICE-PRESIDENT :

JEAN PAUL HUGUIES

DELEGUES

JEAN PAUL HUGUIES
JEAN PIERRE ISAAC
JEAN LUC MASQUERE
PHILIPPE COUTURE
YVON DALEAU

MEMBRES NON ELUS :

MICHEL NOGUES
MADELEINE TORTORE
PIERRE HUBERT
GILBERT KARAQUILLO
FRANCINE ARNAL

COMMISSION DES FINANCES

MICHELE LACOUTURE
JANY SADYS
ARNAUD LUCY
JEAN PAUL DUSSANS
PIERRE SADYS
LUCIEN GOLIETH

COMMISSION DES TRAVAUX :

DIDIER CAZEAUX
JEAN PIERRE DUMEAU
SERGE GARBAYE
PHILIPPE COUTURE
JEAN LUC MASQUERE
MICHEL LASSERRE
RENE PAILLAUGUE

COMMISSION TRAVAUX ET
FINANCES :

MICHELE LACOUTURE
JEAN PAUL DUSSANS
PIERRE SADYS

COMMISSIONS DES ECOLES :

JEAN PAUL HUGUIES
DIDIER CAZEAUX
JEAN PIERRE ISAAC
MICHELE LACOUTURE
LUCIEN GOLIETH
JACQUES LABEQUE

COMMISSION JEUNESSE SPORT
LOISIRS ET CULTURE :

JEAN PAUL DUSSANS
JANY SADYS
ARNAUD LUCY
PHILIPPE COUTURE
PIERRE SADYS
JACQUES LABEQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA MAISON DE RETRAITE :

PRESIDENT : PIERRE CHANUT

DELEGUES :

JEAN LUC MASQUERE
MICHELE LACOUTURE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
COLLEGE :

DIDIER CAZEAUX TITULAIRE
MICHELE LACOUTURE
SUPPLEANTE

COMITE SYNDICAL DU SICTOM
DU MARSAN :

JEAN PAUL HUGUIES TITULAIRE
JEAN PIERRE DUMEAU
SUPPLEANT

COMITE SYNDICAL DU SIVOM
DU CANTON DE ROQUEFORT :

JEAN PAUL HUGUIES
SERGE GARBAYE

COMITE SYNDICAL DU SIVU
POUR LE POS DES COMMUNES
DE ROQUEFORT ET SARBAZAN :

PIERRE CHANUT
SERGE GARBAYE

COMITE SYNDICAL DU SIVU DU
NORD-EST ET DE L'ARMAGNAC
LANDAIS :

JEAN PIERRE ISAAC TITULAIRE
JEAN PAUL HUGUIES 1ER
SUPPLEANT
PHILIPPE COUTURE 2EME
SUPPLEANT

COMITE SYNDICAL SYDEC :

JEAN LUC MASQUERE
TITULAIRE
SERGE GARGAYE SUPPLEANT

COMITE DU SYNDICAT DES
SYNDICATS DES CANTONS DE
ROQUEFORT ET DE GABARRET :

MICHELE LACOUTURE
PIERRE CHANUT

COMITE CONSULTATIF POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA
CULTURE ET DU TOURISME :

PRESIDENT : PIERRE CHANUT

MEMBRES ELUS :

JANY SADYS
JEAN PAUL HUGUIES
JEAN PAUL DUSSANS
ARNAUD LUCY
PHILIPPE COUTURE
PIERRE SADYS
JACQUES LABEQUE
MEMBRES NON ELUS :
PASCALE CALIN
MAITE DESCAT
GENEVIEVE DUPOUY
ANNETTE DANTON
THERESE PUYO
PATRICIA RAZCKA
DANIELE SERVIEN
JEAN LOUIS ARNAL
ROBERT ROCHEREAU
JACQUES FLEURET
NOURREDINE HEDDI

GROUPE DE TRAVAIL DU SIVU
POUR LE POS DES COMMUNES
DE ROQUEFORT ET DE
SARBAZAN :

JEAN PAUL DUSSANS
ARNAUD LUCY
MICHELE LACOUTURE
JEAN PIERRE DUMEAU
DIDIER CAZEAUX

COMMISSION DES IMPOTS
DIRECTS :

TITULAIRES :

ANDRE BERNADET
JEAN PAUL DUSSANS
GERARD CARRERE
JEAN PAUL HUGUIES
PIERRE SADYS
GERARD BOINE
JACQUES BERBESSOU
GILBERT DONNET
SERGE DESCAT
CLAUDE VIGNAUD
JEAN CANDAU
BERNARD DUPOUY

SUPPLEANTS :

ANDRE FOURCADE
FRANCIS DARROZE
LUCIEN GOLIETH
CLAUDE HOSTEIN
BERNARD LABAT
MAURICE SCHOEPFER
RENE PAILLAUGUE
ROBERT ROCHEREAU
MICHELE LACOUTURE
GILBERT BOUYDRON
PHILIPPE COUTURE
MICHEL LASSERRE

MAIRE

PIERRE CHANUT

RECOIT SUR RENDEZ-VOUS

ADJOINTS

1ER ADJOINT
JEAN PAUL HUGUIES
PERMANENCE
VENDREDI DE 16 H A 18H

2EME ADJOINT
MICHELE LACOUTURE
PERMANENCE
SAMEDI DE 10H30 A 12H

3EME ADJOINT
DIDIER CAZEAUX
PERMANENCE
MARDI DE 16H A 18H

4EME ADJOINT
JEAN LUC MASQUERE
PERMANENCE
JEUDI DE 16H A 18H

5EME ADJOINT
JEAN PAUL DUSSANS
PERMANENCE
MERCREDI DE 17H A 18H

CONSEILLERS

PHILIPPE COUTURE JEAN PIERRE DUMEAU JEAN PIERRE ISAAC SERGE GARBAYE ARNAUD LUCY JANY SADYS
YVON DALEAU LUCIEN GOLIETH JACQUES LABEQUE MICHEL LASSERRE RENE PAILLAUGUE PIERRE SADYS

Nous vous convions à
la Réunion Publique
qui aura lieu le
26 Janvier 1996
au foyer municipal
à 21 Heures

BULLETIN MUNICIPAL DE ROQUEFORT

Directeur de la Publication : Docteur Pierre CHANUT, Maire de Roquefort

Dépôt légal n° 1/96

Impression RICARD - Mont-de-Marsan - Tél. 58.75.02.09 - Fax 58.75.39.82